

Au48 – CR Audition Médiathèque de Toulouse

22/04/26 à 14h

Personne auditionnée : Charlotte Hénard (directrice de la médiathèque José Cabanis à Toulouse)

Présents : Anne Bourguignon (BnF), Alexis David (IB), Joseph Minster (IB)

1. Contexte et objectifs de l'audition

Cette audition s'inscrit dans le cadre du Projet national sur l'avenir de l'audiovisuel en bibliothèques publiques, porté par Images en bibliothèques avec le soutien du ministère de la Culture. La médiathèque José Cabanis a été identifiée par des membres du chantier n°5 – Aménagement des espaces en médiathèques, comme un établissement emblématique dont l'envergure, la diversité des espaces audiovisuels, et la démarche de transformation en cours offrent une perspective riche pour les travaux du groupe.

L'objectif du groupe de travail est d'esquisser des préconisations pour les bibliothèques souhaitant aménager ou réaménager leurs espaces audiovisuels, en tenant compte des usages émergents, de la continuité entre collections physiques et numériques, et de la diversité des pratiques (visionnage individuel, projection collective, jeux vidéo, création). L'expérience de Cabanis, avec notamment le projet BiblioTransfo en cours, apporte un retour à la fois concret et prospectif sur ces enjeux. Charlotte Hénard, directrice de la médiathèque José Cabanis et de la direction des réseaux de lecture de Toulouse (environ 380 agents, 21 bibliothèques), a été le principal interlocuteur de cette audition.

2. Présentation de l'établissement

La médiathèque José Cabanis est le « vaisseau amiral » du réseau de bibliothèques de Toulouse, la première ville de province en termes de fréquentation cinématographique avant la pandémie du Covid-19.

C'est un établissement de grande envergure doté :

- D'un pôle cinéma structuré,
- De deux auditoriums (l'un de 50 places, l'autre, de 180 places, équipé aux normes professionnelles avec régie),
- D'un espace dédié aux jeux vidéo (baptisé Intermezzo, orienté ados et jeunes adultes),
- D'une Music Box
- De plusieurs espaces de médiation.

La collection audiovisuelle physique compte plus de 30 000 documents. La médiathèque propose également une offre numérique (abonnements à des plateformes de VOD), a développé le prêt d'objets (picoprojecteurs, lecteurs de CD/DVD), et conduit depuis 2023 un important projet de transformation institutionnelle, le projet BiblioTransfo, articulé autour de deux axes : l'aménagement des espaces et la politique documentaire.

3. Aménagement et usages des espaces audiovisuels

L'espace de visionnage individuel au sein du pôle cinéma

À l'intérieur du rectangle que constitue le pôle cinéma, un grand renforcement d'environ 50 m² est dédié au visionnage individuel sur place. Cet espace enclavé, sans passage ni collection, abrite 4 postes de visionnage (grands écrans avec 2 fauteuils par écran et casques distribués à la demande sur présentation d'une carte de service gratuite). Un usager peut visionner seul ou être rejoint par un proche, voire par un autre usager.

Cet espace génère environ 3 000 visionnages par an, en légère augmentation (+4 % lors du dernier exercice). Le taux d'occupation est très élevé, au point qu'une limitation du nombre d'heures hebdomadaires de consultation a dû être instaurée à une période pour éviter que les mêmes personnes monopolisent les postes chaque jour.

L'espace est caractérisé par une forte dimension sociale : il accueille principalement un public en situation de fragilité, quasi exclusivement masculin — une observation corroborée par les travaux de Serge Paugam sur les usages de la Bpi. L'usage de cinéphilie pure y est marginal. La médiathèque a fait le choix de maintenir ce service malgré les tensions qu'il peut générer, considérant qu'il répond à une mission fondamentale d'accès à la culture pour tous.

Sur le plan technique, l'espace est protégé et mis à l'écart, mais sans variation de lumière possible (plafonds très hauts) et sans insonorisation renforcée, la solution du casque assurant l'isolation sonore. Cette configuration est jugée suffisante dans la mesure où deux autres espaces de projection existent dans l'établissement.

Les auditoriums : trajectoire et reconversion

La médiathèque dispose de deux auditoriums :

- Un grand auditorium (180 places) avec régie, scène et équipements aux normes professionnelles, permettant des projections avec invités, débats et rencontres. Ce dispositif fonctionne bien mais nécessite un régisseur (4 autrefois, aujourd'hui réduits à 1,5 ETP), ce qui contraint fortement la programmation.
- Un petit auditorium (50 places), autrefois utilisé pour des projections régulières programmées par le pôle cinéma (avec publicité interne uniquement, sans droits de diffusion publique), et désormais reconverti en espace polyvalent (réunions, animations du week-end, salle d'étude pour les étudiants en période d'examens).

Trois raisons ont motivé l'arrêt des projections dans le petit auditorium : la nécessité de libérer cet espace pour d'autres usages ; le manque de confort (salle à plat, chaises dures, rappelant un ciné-club des années 1980) ; et la constitution d'un public très fidèle mais peu renouvelé, dont les attentes devenaient croissantes sans que l'établissement puisse les satisfaire pleinement.

Depuis 2 à 3 ans, la médiathèque a également subi une réduction de 60 % de son budget d'action culturelle, rendant la programmation événementielle régulière encore plus difficile à maintenir. Les partenariats avec des festivals de cinéma (autrefois plus d'une quinzaine à Toulouse) ont été réduits à 4.

L'écran rétractable du rez-de-chaussée : modularité et usage improvisé

À l'occasion de travaux en 2019 (portant uniquement sur le rez-de-chaussée), un écran de grand format rétractable a été installé dans l'espace d'accueil. Cet équipement, pensé pour des usages polyvalents, s'est révélé particulièrement précieux lors d'épisodes de canicule : la médiathèque,

considérée comme îlot de fraîcheur, a prolongé ses horaires d'ouverture jusqu'à 22h, et l'écran a permis d'organiser des projections improvisées où le public votait lui-même pour le film à regarder. « *J'ai proposé de regarder un film et du coup on s'est follement amusé à faire voter le public sur le film qu'il préférerait. On avait plus de 50 personnes qui étaient prêtes à voir un film.* »

Cet équipement est également mobilisable pour la projection de matchs sportifs, illustrant la souplesse qu'offre un écran intégré dans un espace non dédié exclusivement au cinéma.

L'espace jeux vidéo (Intermezzo)

Un espace dédié aux jeux vidéo a été aménagé au sein du secteur Intermezzo (ados / jeunes adultes). L'accès aux consoles nécessite l'intervention d'un bibliothécaire, tandis qu'une borne d'arcade est disponible en libre accès. Du prêt de jeux vidéo est également proposé. Les bibliothécaires peuvent programmer des créneaux thématiques (ex : uniquement la PlayStation le dimanche) pour des raisons de gestion des usages et de public, plus que pour des motifs de politique culturelle.

Une collaboration existe entre la responsable de l'espace Intermezzo et une collègue du pôle cinéma pour proposer une sélection de films adaptés aux adolescents, présentée dans cet espace.

La Music Box et les espaces de pratique musicale : un modèle transposable ?

La médiathèque José Cabanis est l'un des pionniers en France du prêt et de la pratique musicale en bibliothèque (Music Box). Composée à l'origine d'une guitare, d'une batterie et d'une station MAO dans un espace vitré très visible à l'entrée du pôle musique, cette installation a depuis évolué :

- La station MAO a été extraite de la Music Box pour créer un espace indépendant avec 2 stations MAO accessibles en libre-service ou avec accompagnement par un bibliothécaire.
- Une grande table de « type Apple Store » a été installée à l'entrée du pôle musique, proposant des instruments électroniques (dont un thérémine) consultables sur place. Elle est constamment utilisée par un public jeune.
-

L'équivalent audiovisuel de ce dispositif n'existe pas encore à Cabanis. Ce qui s'en rapproche le plus est une table tactile mutualisée à l'échelle du réseau (21 bibliothèques), qui circule dans les établissements selon les besoins et a principalement été utilisée autour du dessin numérique plutôt que du cinéma.

4. Collections audiovisuelles physiques et offre numérique

Collections physiques : reconditionnement, coffrets et désherbage

La médiathèque a développé une politique active de reconditionnement des DVD : les boîtiers épais d'origine sont remplacés par des boîtiers très fins, et les jaquettes sont scannées lorsque le format ne s'y adapte pas. Des coffrets thématiques (intégrales de séries, par exemple) permettent d'emprunter plusieurs volumes pour un seul prêt.

En 8 ans, les emprunts de DVD ont chuté de 50 %. Le public emprunteur de DVD est désormais vieillissant, les ordinateurs personnels n'étant plus équipés de lecteurs optiques. Cette réalité est pleinement intégrée à la réflexion prospective de l'établissement, sans pour autant conduire à un abandon brutal de la collection physique.

Le resurfaçage des DVD abîmés est réalisé en externe. La médiathèque maintient une grande rigueur sur le respect des restrictions d'âge (signalées sur les documents) et sur les droits de diffusion.

Prêt d'objets audiovisuels

Suite à une expérience personnelle en Afrique qui a mis Charlotte Hénard en contact avec les picoprojecteurs (projecteurs de poche), la médiathèque a développé le prêt de ces équipements : 14 picoprojecteurs sont proposés, pour environ 70 prêts par an. Ces appareils trouvent des usages variés : projection nomade entre amis, partage d'images filmées lors de concerts, studio improvisé.

La médiathèque prête également une dizaine de lecteurs de CD/DVD (environ 70 prêts par an, pour une durée d'un mois), plébiscités par des usagers ne disposant plus de lecteur à domicile.

Offre numérique et articulation avec les espaces

La médiathèque a souscrit à plusieurs plateformes de VOD au fil des années. Un abonnement à Arte Vidéo, souscrit il y a une douzaine d'années, avait rencontré un succès phénoménal avant d'être suspendu faute de budget suffisant pour répondre à la demande (le coût augmentait avec le volume de visionnages). Depuis fin 2025, l'établissement propose une offre de fiction numérique (dont les statistiques sont en cours d'analyse).

Le lien entre collections physiques et offre numérique est reconnu comme insuffisant : les deux univers ciblent des pratiques et des publics différents, sans signalétique intégrée ni médiation systématique pour passer de l'un à l'autre. La médiathèque travaille à l'intégration de cet enjeu dans la charte documentaire en cours d'élaboration.

« Il y a un lien insuffisant entre le support matériel et l'offre en ligne. On fait peut-être le pari que ce ne sont pas les mêmes publics. »

5. Action culturelle et partenariats

L'action culturelle autour du cinéma a longtemps été très dense à Cabanis (plus d'une quinzaine de partenariats festivaliers au temps fort). La réduction budgétaire de 60 % intervenue depuis deux ans a contraint l'établissement à réduire drastiquement sa programmation (4 festivals partenaires en 2025). Malgré cette contrainte, plusieurs projets emblématiques méritent d'être signalés :

- Ateliers de fabrication cinématographique : à l'occasion des 20 ans de Cabanis, un réalisateur a conduit 4 à 5 ateliers sur plusieurs samedis avec des usagers volontaires (publics mixtes : jeunes, actifs, seniors), débouchant sur la réalisation collective d'un film court mêlant documentaire et fiction, projeté en interne lors d'une journée de cohésion.
- Groupes de Cinéphiles anonymes : un groupe informel réunit régulièrement des bibliothécaires et des usagers pour partager coups de cœur, engouements et détestations autour du cinéma — une forme de médiation horizontale et non contrainte.
- Valorisation du cinéma expérimental : à l'initiative d'une bibliothécaire, un fonds spécifique de cinéma expérimental a été constitué, signalé par une signalétique dédiée et une localisation centrale. Des formations internes ont accompagné ce projet, ainsi qu'un événement de lancement avec un spécialiste. L'idée sous-jacente est de valoriser des œuvres introuvables ailleurs (y compris en streaming légal ou illégal), à l'image de la valorisation du Fonds France 3 à la BM de Lyon par des DJ.
- Partenariat avec l'ESAV : projection des productions d'étudiants de l'École Supérieure d'Audiovisuel de Toulouse à la médiathèque, dans le cadre d'un partenariat permettant de sortir les créations du milieu scolaire et de les rendre accessibles à de nouveaux publics.
- Chronique cinéma dans le programme de l'American Cosmograph : pendant plusieurs années, l'équipe du pôle cinéma a rédigé des chroniques dans le programme du cinéma indépendant toulousain.

Sur la question des réseaux sociaux, la médiathèque bénéficie d'un service communication intégré (atout rare et précieux), permettant une chaîne de décision plus courte. Elle maintient un compte Instagram avec une relative autonomie. Elle a fermé son compte Twitter. Une difficulté récurrente est identifiée : la valorisation de la production éditoriale interne (critiques de films, sélections) sur les canaux numériques reste insuffisante.

6. Le projet BiblioTransfo : vers une refonte des espaces et des pratiques

La médiathèque est engagée depuis 2023 dans un vaste projet de transformation institutionnelle, BiblioTransfo, articulé autour de deux axes pilotés par des bibliothécaires (et non par la direction) : l'aménagement des espaces et la politique documentaire.

Sur l'axe aménagement, une formation-action de 3 jours en UX design a été conduite pour les cadres, suivie de la création d'une communauté d'une quarantaine de collaborateurs (en pratique une vingtaine d'actifs réguliers) adoptant une approche itérative et centrée sur les usagers. Un travail de conception est en cours avec des prestataires spécialisés, dont les conclusions sont attendues à l'été 2026.

Sans pouvoir en dévoiler les conclusions, Charlotte Hénard a évoqué des orientations qui se dessinent fortement :

- Une dédépartmentalisation des collections, mettant fin à l'organisation actuelle par pôles thématiques cloisonnés.
- La création d'espaces de pratique (« espaces du faire »), dans lesquels les usagers seraient actifs plutôt que simples consommateurs de prêt.

Ce projet s'articule avec une réflexion plus large sur les niveaux de participation des usagers (participation, collaboration, contribution), conduite avec des experts reconnus dans le secteur. Une demande de financement de 4 millions d'euros a été déposée auprès de la PPIM pour accompagner cette transformation.

« L'idée, c'est que la bibliothèque devienne une sorte de plateforme dans laquelle des gens viennent se retrouver pour faire des trucs ensemble. Pas le tiers lieu, pas le fablab, mais comment on devient plus sachant et plus libre, en apprenant par soi-même et avec les autres. »

7. Évolution des compétences et des métiers

Charlotte Hénard insiste sur le fait que l'évolution vers les espaces de pratique et la médiation numérique suppose un changement profond de posture professionnelle. La maîtrise des outils ne suffit pas : il faut aussi savoir faire communauté avec les usagers, travailler en pair à pair, et accepter une approche itérative.

Elle pointe une tension réelle dans les équipes : certains bibliothécaires perçoivent l'attachement aux savoirs maîtrisés (collection DVD, traitement documentaire) comme un ancrage identitaire, et le changement vers de nouvelles pratiques comme une déstabilisation. La direction cherche à traduire l'évolution en objectifs concrets et progressifs (par exemple, constituer un carnet d'adresses professionnel autour du cinéma, participer à des réseaux de collègues).

La question des ambassadeurs de bibliothèque (notamment auprès des publics étudiants) est une piste évoquée mais pas encore formalisée.

8. Écosystème local et benchmark

Intégration dans l'écosystème toulousain

Toulouse dispose d'un écosystème culturel riche autour du cinéma (cinémathèque, ESAV, nombreux festivals). La médiathèque y occupait une place importante mais a dû réduire son activité partenariale. Charlotte Hénard souligne que les partenariats passés étaient souvent davantage fondés sur le contenu et l'accès culturel que sur le développement des publics — une limite qu'elle identifie clairement.

Sur la question du conservatoire de cinéma issue du rapport Geffray, Charlotte Hénard exprime des réserves sur l'appellation et sur la forme, tout en reconnaissant que les bibliothèques ont un rôle naturel à jouer dans un tel dispositif, à condition d'un accompagnement en formation et en équipements.

« Les bibliothèques auront leur rôle à jouer. Il y a un enjeu pour les bibliothèques, c'est de continuer à traiter le cinéma au même titre que tous les autres savoirs. On va évoluer vers de la pratique, vers des espaces qui feront la part plus belle à l'investissement individuel ou collectif des usagers. »

Benchmark : la Tabakalera (Pays basque espagnol)

Charlotte Hénard a mentionné la Tabakalera, à San-Sebastian (Pays basque espagnol), comme un exemple particulièrement inspirant pour la réflexion sur les espaces. Cette bibliothèque-medialab dispose notamment :

- D'un fablab et d'une tricothèque ;
- D'espaces de pratique musicale ;
- De cabines d'isolement pour le travail en silence ;
- De postes de montage vidéo, de numérisation de diapositives et de photographies argentiques ;
- D'un espace de tournage avec fond vert ;

Le point fort de la Tabakalera, selon Charlotte Hénard, est que tout y était disposé pour que les lecteurs soient extrêmement actifs, en liberté, avec des outils à disposition pour créer et partager.

9. Enseignements pour le groupe de travail

Ce qui fonctionne

- Un espace de visionnage individuel enclavé et dédié, sans passage, avec casques et fauteuils : taux d'occupation très élevé, réponse à une mission sociale forte.
- Des picoprojecteurs et lecteurs DVD en prêt : usage inattendu mais plebiscité, qui prolonge la vie des collections physiques.
- Un grand auditorium aux normes professionnelles pour les événements avec invités et débats.
- La Music Box et les stations MAO : modèle transposable à l'audiovisuel (pratique individuelle ou accompagnée, espace vitré visible, médiation par les bibliothécaires).
- La valorisation de fonds spécifiques (cinéma expérimental) avec une signalétique dédiée et un événement de lancement.
- Des ateliers de création collective (fabrication de film) : très engageants mais contraignants en temps et en partenariat extérieur.
- Un écran rétractable polyvalent au rez-de-chaussée : permet des projections improvisées et des usages événementiels non planifiés.

Ce qui ne fonctionne pas ou fonctionne moins bien

- Le petit auditorium sans dénivellé : inconfort, public non renouvelé, reconverti en espace polyvalent.
- Les projections régulières dans des espaces non adaptés (confort, acoustique, lumière) : elles fidélisent un public restreint et vieillissant sans en attirer de nouveaux.
- L'articulation entre collections physiques et offre numérique : pas de signalétique intégrée, pas de médiation systématique entre les deux univers.
- La valorisation de la production éditoriale interne (critiques, sélections) sur les réseaux sociaux : une marge de progression clairement identifiée.
- La réduction budgétaire massive (-60 % d'action culturelle) : elle contraint fortement la programmation et fragilise les partenariats.

Points de vigilance et recommandations implicites

- Prévoir des espaces de visionnage individuel réellement à l'écart (enclave, sans passage), avec casques — y compris pour des usages sociaux plus que cinéphiles.
- Réfléchir à la modularité des espaces dès la conception : la polyvalence peut être subie (comme le petit auditorium reconverti) ou assumée (comme l'écran rétractable du hall).
- Anticiper le vieillissement du public DVD : proposer des lecteurs en prêt est une réponse pragmatique et appréciée.
- S'inspirer du modèle Music Box pour imaginer l'équivalent audiovisuel : un espace visible, avec outils en libre accès, accompagné d'une médiation par les bibliothécaires.
- Ne pas réduire le cinéma à la projection : la création, la pratique et le partage (montage, fonds verts, ateliers) sont des pistes à explorer.
- Intégrer la transition vers les espaces de pratique dans une réflexion sur l'évolution des compétences des équipes — condition sine qua non de la réussite.
- Construire des partenariats ancrés dans le développement des publics plutôt que dans le seul contenu culturel.